



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

métiers d'art

Question écrite n° 128577

Texte de la question

M. Jean-Louis Christ attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la situation dans laquelle se trouvent les photographes professionnels, en raison des effets conjugués du développement de la technologie numérique et de l'accroissement de la photographie amateur avec le régime des auto-entrepreneurs. Les chiffres attestent des difficultés rencontrées par les photographes professionnels, puisque depuis 2004, le nombre des salariés travaillant dans ces entreprises a été divisé par deux. La fragilisation de cette profession représente un enjeu pour les pouvoirs publics, car au-delà des considérations liées à la sauvegarde de l'emploi, les photographes professionnels jouent un rôle important dans l'émission des documents officiels. Il lui demande quelles mesures utiles pourraient être mises en oeuvre pour répondre aux difficultés qui touchent les photographes professionnels.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Christ](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128577

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1457

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)